

## L'artiste, les juges et la balance

Jakob Gautel, artiste photographe, a choisi un thème, la justice et un objet récurrent, la balance. Même s'il en avait une idée bien plus vaste, s'il a senti que chacun.e en avait sa conception, voulait en donner sa définition, la valeur justice l'a amené à l'institution judiciaire. Ses pas l'ont guidé vers les lieux de justice de Poitiers : l'ancien bâtiment du centre ville et le nouveau palais des Feuillants. L'artiste y a fait une première rencontre, un juge, un président de tribunal, Monsieur Wastl-Deligne, le premier photographié. C'est lui qui a ouvert le chemin, d'autres ont cheminé derrière lui, affranchis par son adoubement.

Jakob Gautel, usant de sa douceur persuasive, a su rassurer autant que convaincre. Perméable aux rencontres, à l'écoute des propositions de ses sujets, il a photographié chaque modèle en mettant en scène l'intention : l'équilibre, le contrôle, la défense, l'égalité, la collégialité.

Toujours en proposant de se saisir de la balance, symbole ancestral de la justice. Au civil, celle qui pèse les arguments des parties qui soumettent un litige. Au pénal, celle qui cherche l'équilibre entre le réquisitoire et la plaidoirie. Chacun.e a choisi de la tenir différemment, souvent avec détermination comme un objet de revendication légitime. Nous avons tou-te-s droit à la justice, demande individuelle et sociale fondatrice d'une collectivité.

Par touches, image après image, une communauté judiciaire s'incarne devant l'objectif du photographe qui balaye le spectre des rôles : celles et ceux qui la rendent ou la demandent, la permettent ou la facilitent, la construisent ou l'administrent.

Ainsi est née devant nous une série de portraits qui racontent la justice d'aujourd'hui. De la greffière au bâtonnier, du juge à l'agent d'accueil, de la femme chargée du nettoyage à la première présidente de la cour d'appel. Une galerie, à comparer à celle de l'étage noble du palais, qui collectionne et expose les tableaux peints des hauts magistrats du XIXème. Cette nouvelle façon de représenter les acteurs de justice illustre l'évolution d'une magistrature dans son siècle, le XXIème.

Un palais de justice peut-il être un lieu d'exposition ? Un bâtiment dédié aux professionnel-le-s du droit doit-il accueillir un artiste ? Le palais de justice de Poitiers a répondu oui et a décidé d'offrir la salle des pas perdus à l'accrochage de 18 portraits.

C'est aussi l'occasion d'accompagner un projet réalisé dans une période de restriction, de fermeture, d'empêchements, dans ces moments inédits où chaque vague réduit les périmètres des possibles, mois après mois, depuis deux ans.

Pour affirmer que la justice et les juges sont dans la cité, sensibles à la conversation mondiale et à la création locale, aux idées et aux œuvres. Une façon de montrer encore et toujours, que l'indépendance n'est pas l'isolement et l'impartialité pas l'indifférence.

Gwenola Joly-Coz

Première présidente de la cour d'appel de Poitiers  
Poitiers, novembre 2021